

Le musée Robert Tatin et la Mine bleue

Vers 8h15 : Rendez-vous et départ en car de Cesson pour une journée à la découverte de deux sites exceptionnels (l'horaire exact sera précisé ultérieurement).

10 h : visite du musée Robert-Tatin. Au fil des ans, entre 1962 et 1983, l'artiste a construit un domaine décoré de grandes sculptures en ciment coloré, en s'inspirant notamment de ses voyages et des courants artistiques du passé.

Le site, que Robert Tatin avait imaginé comme un lien entre les civilisations de l'Orient et celles de l'Occident, regorge de références aux religions du monde, à l'histoire et aux grands artistes. Des salles d'exposition présentent les peintures de Robert Tatin ainsi que des œuvres d'artistes actuels.



Déjeuner 3 plats, apéritif, boissons et café compris.

Départ pour la **visite de la Mine bleue**. Ce site unique en Europe vous propose un moment inoubliable à 126 m sous terre, dans une authentique mine d'ardoise. En plein cœur de l'ancien site minier, la visite guidée dans les galeries et chambres d'extraction vous invite à un voyage insolite dans le passé pour découvrir l'origine de l'ardoise et ses techniques d'exploitation. En surface, dans la continuité de la visite, vous découvrirez les grandes étapes de confection d'une ardoise selon les méthodes d'autrefois. Débiter, querner, fendre et rondir, sont autant de mots avec lesquels vous pourrez vous familiariser, démonstration à l'appui.



Remarque : Le circuit de visite de la Mine bleue est principalement pédestre et comporte plusieurs escaliers indissociables du parcours. Comptez au total 200 marches aller-retour / montée-descente. La descente et la remontée en début et en fin de visite se font par ascenseur.

Date : mardi 26 mars 2024.

Nombre de participants	25 à 29	30 à 35	36 à 42
Prix par personne (sans assurances)	76 €	70 €	65 €

Acompte de 65 € par chèque ou espèces à l'inscription, le solde 2 semaines avant la sortie selon le nombre définitif de participants.

Inscriptions du 11 janvier au 13 février aux permanences des hôtesses (mardi et jeudi de 14h à 16h30).

Rappels :

- ☞ **Aucune inscription ne pourra être prise sans le numéro de carte d'adhérent 2023/2024.**
- ☞ **Chaque adhérent ne peut inscrire, outre lui-même, qu'un seul autre adhérent.**